

Soutenir les aidants, un enjeu essentiel de santé publique

AUTONOMIE De 8 à 11 millions de personnes s'occupent d'un proche âgé ou malade à domicile. À Marseille et Arles, une association les accompagne.

Entre les livres d'art, un jour, sans crier gare, Jean-Claude, 90 ans, l'ancien architecte marseillais et alpiniste sans peur – dans les années 50, il fut l'un des pionniers de la vertigineuse falaise des Toits, à Sugiton — s'est "remis à dessiner". C'est curieux, Alzheimer: on croit que la personne s'en va par petits bouts, et puis parfois, surprise, des choses qu'on pensait envolées remontent à la surface. L'élégance d'un trait, le prénom d'un ami, quelque chose de l'enfance. Un trésor.

Dans leur petit appartement du Cabot (9^e), Florence, 66 ans, couve son compagnon d'un œil tendre: "Le Jean-Claude que j'ai rencontré n'est plus là. Mais celui que je découvre est tout aussi intéressant", assure-t-elle. "Ce qu'il faut, c'est se re-rencontrer, c'est tout à fait ça. Quand on le comprend, ça change tout".

Dans la vie du couple, la maladie a débarqué sans vraiment s'annoncer en 2019: Jean-Claude s'est perdu dans son quartier, "et on ne l'a retrouvé que le jour suivant, à l'Estaque". Il ne se souvenait plus de son adresse, mais de celle d'une amie, à l'autre bout de la ville. "Ce qui a été touché en premier, ce sont ses repères spatio-temporels, il peut prendre son petit-déjeuner à 18h." Cet été, il s'est blessé en chutant d'une toute petite marche. Et souvent, il dit: "J'sais pas ce que j'ai, j'ai la tête vide." Mais sa compagne a fait "un pari": celui de le garder auprès d'elle le plus longtemps et "le plus heureux possible" à domicile, en le "stimulant", en réinventant la vie sans cesse. Jean-Claude n'escalade plus les pics, mais il est toujours ce bel homme "à qui on donnerait vingt ans de moins" et dont elle est tombée amoureuse voici 22 ans. C'est pour le dire qu'elle témoigne: oui, soutient-elle, on



À Marseille, Florence, 66 ans, fait son possible pour garder son compagnon auprès d'elle, malgré sa maladie neurodégénérative. / PHOTO DAVID ROSSI

peut "apprendre" à communiquer avec "son" malade d'Alzheimer, "par la douceur et l'humour, sans le contredire. Et en cherchant des outils pour y arriver, on découvre aussi des choses sur soi". Elle organise encore des apéros, invite les amis qui sans doute, sinon, "n'oseraient pas". Elle est aussi accompagnée par l'association A3, qui soutient 890 aidants à Marseille et à Arles. Plateforme d'écoute, échanges réguliers avec des psychologues, des médecins et des

“
Je veux garder mon compagnon auprès de moi le plus longtemps possible. Il y a des solutions, il faut les trouver.”
FLORENCE

travailleurs sociaux, visites à domicile, sorties et ateliers, formations, la structure multiplie les étayages.

Aujourd'hui, la France compte de 8 à 11 millions d'aidants, dont une majorité de femmes: comme Florence, ils soutiennent, au quotidien, une personne âgée, en situation de handicap ou atteinte d'une maladie chronique. Et souvent, souffrent, s'isolent, s'épuisent voir meurent précocement: la surmortalité des aidants est en effet de 8%, celle des personnes s'occupant d'un malade d'Alzheimer, de 15%. "Il est souvent difficile de demander de l'aide, constate le Dr Thierry Baurant, médecin psychiatre spécialisé en gériatrie et président d'A3. C'est pour cela que nous avons, par exemple, créé le projet Thé itinérant, qui nous permet d'aller au-devant d'aidants potentiellement en souffrance. Il est essentiel que les gens puissent verbaliser ce qu'ils ressentent, déposer leurs difficultés." L'association a aussi développé, avec l'hôpital de Saint-Joseph, un programme d'accompagnement à domicile pour les proches de personnes sortant d'hospitalisation. Une étape qui peut, en effet, s'avérer délicate.

"Or, on sait désormais qu'en prenant soin de l'aidant, cela a aussi un impact positif sur la personne aidée", retrace le Dr Baurant. Au Cabot, Florence, elle, en est convaincue: "On peut trouver des solutions" pour prolonger la vie commune. Delphine TANGUY

dtanguy@laprovence.com
A3 Marseille, plateforme d'écoute du lundi au vendredi, de 9 à 17h, ☎ 04 91 70 76 53. Dans le cadre de la Journée mondiale Alzheimer qui aura lieu le 21 septembre, l'association organise demain, à 18h30, aux Saints-Anges (272 avenue de Mazarques, 8e) une soirée d'échanges avec des aidants, des professionnels de santé et des travailleurs sociaux autour des thérapies non-médicamenteuses.

MARSEILLE

Un étudiant filmé en train de mâcher une souris vivante



/ CAPTURE D'ÉCRAN 30 MILLIONS D'AMIS

Un étudiant en classes préparatoires du Lycée Thiers à Marseille aurait été filmé en train de mâcher une souris vivante, s'insurge l'association 30 Millions d'amis. La fondation dit avoir porté plainte.

Des images qui seraient d'une cruauté terrible, dénonce la fondation 30 Millions d'amis dans un communiqué publié hier et relayé notamment par *Le Parisien*. Un étudiant du lycée Thiers à Marseille aurait été filmé en train de mâcher une souris vivante, lors d'une soirée d'intégration aux classes préparatoires. La fondation, qui ex-

plique avoir été contactée par une source anonyme, dit avoir vu une vidéo sur laquelle un jeune homme mâcherait le rongeur "jusqu'à le tuer". "La souris était bien vivante lors de cette scène cruelle, selon un témoin sur place", souligne l'association. Toujours selon 30 Millions d'amis, l'étudiant aurait réalisé cet acte après avoir accepté un défi. Contacté par la fondation, le rectorat d'Aix-Marseille n'aurait pas souhaité faire de commentaires mais aurait reconnu une "affaire choquante". 30 Millions d'amis dit avoir porté plainte pour acte de cruauté et sévices graves ayant entraîné la mort d'un animal.

Mathilde RUCHOU

Zoom sur... Les intempéries



Routes coupées, classes inondées, conducteurs bloqués: de fortes pluies ont provoqué de gros dégâts matériels et des perturbations du trafic routier hier en Ardèche, dans la Drôme et en Isère. La décrue était amorcée dans la Drôme mais la circulation dans le nord du département restait difficile hier soir, selon les gendarmes. L'autoroute A7 a été coupée plusieurs heures au niveau de Valence en direction de Lyon, avant un retour à la normale de la circulation en début de soirée. / PHOTO FABRICE ANTERION - MAXPPP

SANTÉ

Les médecins libéraux appelés à se mettre en grève à compter du 13 octobre

Rejoints hier par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), tous les syndicats représentatifs des médecins libéraux appellent à la grève dès le 13 octobre, pour la plupart de manière "illimitée". Ils réclament notamment la hausse du tarif des consultations.

La CSMF, l'un des grands syndicats du secteur, "appelle tous les médecins libéraux, généralistes et spécialistes à suivre massivement ce mouvement de grève illimitée et à déprogrammer leur activité médicale", écrit-elle dans un communiqué publié hier.

Après l'échec des négociations conventionnelles avec l'Assurance maladie l'hiver dernier, les médecins sont toujours remontés contre un règlement arbitral qui a fixé les tarifs des consultations à 26,50 euros pour les généralistes et 31,50 eu-

ros pour les spécialistes, soit une revalorisation de 1,50 euro. Ils réclament entre 30 et 50 euros pour la consultation de base, selon les organisations. Jean-Christophe Nogrette, secrétaire général adjoint de la principale organisation de généralistes, MG France, appelle à une grève d'une journée, "reconduite". Pour la Fédération des médecins de France (FMF), il s'agit d'une "grève reconduite", selon la présidente Patricia Lefebvre. Mais le président d'Avenir Spé, Patrick Gasser, évoque un "arrêt d'activité illimitée", tout comme le SML ou l'UFML-S. Les médecins sont aussi vent debout contre la proposition de loi du député Frédéric Valletoux (Horizons) visant à "améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels". L'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa, Solidaires, FSU) qui avait mené la protestation contre la réforme des retraites a aussi choisi cette date pour sa journée de mobilisation interprofessionnelle.

JUSTICE

Meurtre d'une adolescente, son petit ami jugé à Mâcon

Le tribunal pour enfants de Mâcon a entamé hier le procès d'un adolescent, accusé d'avoir tué sa petite amie, Emma, en 2022, quand ils avaient 14 ans. L'audience, qui se tient jusqu'à demain, s'est ouverte à huis clos.

Il va s'agir de "comprendre l'incompréhensible, l'inconcevable", a estimé Patrick Uzan, avocat des parents d'Emma. Le 9 juin 2022 au petit matin à Clessé (Saône-et-Loire), typique village viticole de la Bourgogne-Sud, le corps de la jeune fille était découvert près de son ancienne école primaire. La dépouille de l'adolescente, élève de 4e, présentait des plaies et un couteau encore planté dans le cou.

Dès le lendemain, le petit ami d'Emma avait été interpellé au collège de Lugny, où les deux adolescents étaient scolarisés. Il avait avoué que, lors d'un rendez-vous nocturne, il lui avait porté "trois coups au niveau du cou" avec un couteau dissimulé jusque-là "dans sa manche",

avait alors expliqué le procureur de Mâcon, Éric Jallet. Sans antécédents judiciaires, l'adolescent avait "une volonté de tuer", selon les auditions. L'examen psychiatrique avait conclu à "une altération importante du discernement" mais sans abolition, ce qui rend possible son procès. Il risque en tant que mineur une condamnation maxi-

“
Comprendre l'incompréhensible, l'inconcevable.”
PATRICK UZAN, AVOCAT DES PARENTS D'EMMA

PATRICK UZAN, AVOCAT DES PARENTS D'EMMA

male de 20 ans de réclusion criminelle pour assassinat. "Le tribunal aura à se pencher sur la question du discernement", reconnaît Amélie Gemma, avocate du jeune homme. Selon maître Uzan, "Emma avait une amoureuse (...), elle avait compris qu'il n'allait pas bien et elle voulait l'aider".

En bref

Une commune d'Ille-et-Vilaine victime d'une cyberattaque

La commune de Betton, 12 500 habitants, située près de Rennes a été victime d'une cyberattaque par des pirates qui ont diffusé des données personnelles devant le refus de la municipalité de payer une "rançon". L'attaque par "rançongiciel" a été commise dans la nuit du 30 au 31 août par un groupe baptisé Medusa qui avait déjà visé, deux semaines plus tôt, Sartrouville dans les Yvelines. Elle a crypté "toutes les données" du système informatique pour les rendre inaccessibles et a en outre permis aux pirates de soustraire des données, explique la mairie de Betton dans un communiqué diffusé hier. Les pirates demandaient une rançon de 100 000 dollars, que la commune a refusé de verser. Au cours du week-end, ils ont diffusé sur le "dark web" des informations sur les administrés de la commune.

Affaire dite du capricorne jugée à Dijon: près de 12 M€ d'amendes et d'indemnités

Près de 12 M€ d'amendes et d'indemnités, et jusqu'à deux ans d'emprisonnement ferme, ont été prononcés hier à Dijon dans l'affaire dite du capricorne, un insecte dont la présence était détectée dans des charpentes par des arnaqueurs. Les neuf prévenus, qui ont floué plus de 460 propriétaires, ont été déclarés coupables d'"escroquerie en bande organisée, tromperie sur prestation de service, pratiques commerciales agressives, abus de faiblesse et blanchiment aggravé". Le principal responsable de cette arnaque a écoupé de 5 ans de prison, dont 3 avec sursis, ainsi qu'à 1 M€ d'amende. Au début de l'affaire, 466 victimes, souvent des personnes âgées de Haute-Marne, avaient porté plainte pour avoir été trompées sur des travaux inutiles, entre 2010 et 2016.

Mis en examen pour des alertes à la bombe

Deux adolescents de l'agglomération bordelaise ont été mis en examen samedi, soupçonnés d'avoir piraté des espaces numériques de travail d'élèves pour diffuser des alertes à la bombe dans différents établissements scolaires en France, a indiqué hier le parquet de Paris. Nés en 2008, ils ont piraté les comptes des espaces numériques de travail (ENT) d'une soixantaine d'élèves pour diffuser des alertes à la bombe et des menaces d'attentat, a précisé le parquet.